

Modalités du travail en équipes synodales

1) Objet de ce nouveau travail

Le but de ce nouveau travail demandé aux équipes synodales est multiple :

- Prendre connaissance des propositions retenues par l'Assemblée synodale, lors de la session des 16 et 17 novembre 2024.
- Participer à la rédaction finale des orientations pastorales qui seront votées par l'Assemblée synodale, lors de la session des 17 et 18 mai 2025, puis promulguées par décret synodal.
- Laisser émerger les idées sur la manière de mettre en œuvre les orientations pastorales avant promulgation.
- Inviter les membres des équipes synodales à s'impliquer dans la mise en œuvre concrète de ces orientations pastorales.

2) Concrètement :

Vous êtes invités, en équipe synodale, à **poursuivre la réflexion sur le sujet** (ou les sujets) que vous avez travaillé(s) au cours de l'hiver 2024. S'il s'agissait d'un sujet de l'itinéraire 2, vous pouvez choisir un des sujets actuels de cet itinéraire, modifié à la suite de la 1ère session.

Dès maintenant, nous vous invitons à organiser, rapidement, **une ou deux rencontres** et à nous faire parvenir le résultat de votre réflexion, **avant le 28 février 2025**.

Nous vous rappelons que peuvent participer aux équipes synodales des personnes qui n'ont pas participé au travail initial.

Si vous avez travaillé plusieurs sujets en équipe, vous pouvez bien sûr poursuivre la réflexion sur tous les sujets que vous avez travaillés, ou sur un seul, selon le choix de votre équipe.

3) Mise en œuvre

a) Avant la première rencontre en équipe :

Inviter chaque membre de l'équipe à préparer la réunion.

À cet effet :

- Lire l'introduction de Mgr Souchu.
- Lire chaque proposition d'orientation pastorale du sujet travaillé.
- Pour chacune de ces propositions, réfléchir personnellement aux questions suivantes :
 - **En quoi cette orientation pastorale ose-t-elle l'espérance ?**
 - **En quoi cette orientation répond-elle, ou non, à nos préoccupations ?**
 - **Comment verriez-vous sa mise en œuvre ? Avec qui ?**

Nous attirons votre attention sur l'itinéraire 2

- En raison de l'imbrication des sujets 2.1 et 2.2, nous avons réuni ces deux sujets en un seul. Nous l'avons intitulé : « *Sujet 2.1 - Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église.* »
- Pour ce sujet, il s'agit toujours de propositions qui nécessitent que l'on poursuive la réflexion (et non d'orientations pastorales comme pour les autres sujets). Ces propositions sont accompagnées de questions auxquelles nous vous demandons de bien vouloir répondre par écrit. Vous trouverez, en annexe page 25-26, une démarche à suivre en équipe pour y réfléchir.
- Le Sujet 2.3 « *Le renouvellement et l'accompagnement des personnes en responsabilité ecclésiale* » devient, désormais, le Sujet 2.2 dans le document de travail.

b) Pendant la ou les rencontre(s)

- Commencer par un **temps de prière** comprenant celle du Synode diocésain. S'appuyer aussi sur le *Lien spirituel*, la lettre mensuelle de soutien spirituel du Synode (à retrouver sur <https://osons-lesperance.diocese40.fr/category/ressources-spirituelles/>).
- Faire ensuite un **tour de table** où chacun exprime en quelques mots dans quel état d'esprit il reçoit cette orientation pastorale, ou encore proposition pour le sujet 2.1.
- **Lire** à voix haute de la première orientation. Puis chacun s'exprime sur les 2 premières questions qu'il a préparées.
 - **En quoi cette orientation ose-t-elle l'espérance ?**
 - **En quoi cette orientation répond-elle, ou non, à nos préoccupations ?**

Il est important de prendre un temps d'écoute où chacun, à tour de rôle, s'exprime sans être interrompu.

- **Échanger** sur ce qui a été dit, demande d'éclaircissement.
- **Réfléchir** à partir des questions suivantes :
 - **Voyez-vous un point essentiel qui ait été omis et qu'il serait important d'ajouter ?**
 - **Comment mettriez-vous cette orientation, ou proposition en œuvre ?**
 - **Certains d'entre vous seraient-ils prêts à participer à sa mise en œuvre** (nom et coordonnées) ?

Dans cette réflexion, vous devez garder bien présent à l'esprit qu'il s'agit de mettre en œuvre cette orientation dans notre diocèse, aujourd'hui et dans les années à venir.

- **La même démarche** peut être appliquée à toutes les orientations sur lesquelles vous souhaitez réfléchir.

À la fin de la rencontre (ou de chaque rencontre), prenez le temps de **rendre grâce** pour la richesse de vos échanges et pour le travail réalisé ensemble.

c) Après la ou les rencontre(s) : retour de votre réflexion au Secrétariat général du Synode.

Le retour que vous enverrez au Secrétariat général du Synode portera sur les deux questions suivantes, à l'exception du sujet 2.1 qui comporte des questions spécifiques :

- Voyez-vous un point essentiel qui ait été omis et qu'il serait important d'ajouter ?

Cette première partie servira à l'élaboration du second Cahier synodal, qui contiendra les orientations pastorales soumises au vote des membres de l'Assemblée, lors de la session des 17 et 18 mai 2025.

Votre réflexion doit donc valider l'orientation telle qu'elle apparaît dans le document de travail qui fait suite à la session des 16 et 17 novembre, ou bien l'enrichir par des précisions, des modifications, des ajouts, que vous considérez importants pour notre diocèse.

- Comment mettriez-vous en œuvre cette orientation ? Certains d'entre vous sont-ils prêts à participer à sa mise en œuvre (nom et coordonnées) ?

Cette deuxième partie sera traitée une fois que l'orientation aura été votée et promulguée par notre évêque Mgr Souchu. Elle sera ensuite travaillée par l'équipe qui mettra en œuvre son application.

Elle doit donc contenir des suggestions pratiques ainsi que les coordonnées de celles et ceux qui seraient prêts à participer à cette mise en œuvre.

Votre travail doit être communiqué au plus tard le 28 février 2025 :

Pour cela, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir ce formulaire en ligne : <https://osons-lesperance.diocese40.fr/2024/11/28/retour-des-equipes-synodales-janvier-fevrier-2025/>

Si cela ne vous est pas possible,

merci de privilégier un envoi par mail : synode@diocese40.fr



Pour toute question, vous pouvez contacter Nathalie Journé au Secrétariat général du synode
07 57 43 20 30 – synode@diocese40.fr

Bon travail !

Le Conseil synodal

Sujet 1.2 – Pour une pastorale renouvelée des sacrements

ORIENTATIONS PASTORALES PROPOSÉES

1 - Déployer la pastorale du baptême des petits enfants.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Dans un itinéraire de type catéchuménal concernant la préparation au baptême, insister auprès des parents sur la signification du baptême et sa dimension ecclésiale, sur l'importance des trois sacrements de l'initiation chrétienne, ainsi que sur leur engagement à donner une éducation chrétienne à leurs enfants.

Favoriser la célébration des baptêmes au cours des messes dominicales afin de mettre davantage en lumière la dimension ecclésiale du baptême.

Constituer des équipes de préparation au baptême et les former.

Encourager la participation du parrain et de la marraine aux étapes de la préparation au baptême de leur filleul(e).

2 - Renforcer la préparation au sacrement de la confirmation dans la vie chrétienne.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Élaborer un itinéraire de type catéchuménal qui tienne compte de l'âge (enfants, adolescents, adultes) et de la situation de celles et ceux qui recevront le sacrement de confirmation.

Faire en sorte que cet itinéraire intègre l'unité des trois sacrements de l'initiation chrétienne selon l'ordre de l'Église des premiers siècles (baptême - confirmation - eucharistie).

Veiller à ce que cet itinéraire comprenne des étapes liturgiques à vivre en relation avec la communauté paroissiale ou l'aumônerie pour les plus jeunes.

> *Après la confirmation :*

Accompagner les confirmés dans leur vie de foi, en leur proposant d'intégrer une paroisse, un mouvement, une aumônerie, un parcours de formation, un service ecclésial, etc.

3 - Développer la préparation au sacrement de l'eucharistie.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Préparer un itinéraire de type catéchuménal qui comprenne des étapes liturgiques à vivre en relation avec la communauté paroissiale.

Élaborer une formation qui rende plus visible l'unité des trois sacrements de l'initiation chrétienne.

Célébrer la première des communions après un accompagnement

personnalisé, et non à un âge déterminé, ni en fonction d'un nombre d'années de catéchèse effectué.

En conséquence, mener une réflexion sur les célébrations de la première des communions qui pourraient avoir lieu tout au long de l'année avec des petits groupes d'enfants, de jeunes, qui chemineraient à leur rythme.

4 - Réhabiliter le sacrement de pénitence et de réconciliation.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Dans les paroisses, les aumôneries et les mouvements, tout faire pour remettre en valeur le sacrement de pénitence et de réconciliation, en rappelant qu'il est l'expression concrète de l'amour miséricordieux de Dieu à l'égard de chacun.

Proposer des catéchèses ou des formations sur l'importance de ce sacrement.

Proposer des célébrations pénitentielles avant les grandes fêtes, avec confession individuelle.

Là où c'est possible, proposer le sacrement de pénitence et de réconciliation à jour et heure fixe.

5 - Mettre davantage en lumière l'importance du sacrement des malades.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

Élaborer un itinéraire de type catéchuménal qui permette à toute personne malade de se préparer à recevoir ce sacrement.

Instituer des catéchèses paroissiales sur le sacrement des malades et sur sa dimension communautaire.

Organiser une célébration annuelle en paroisse, au cours de la messe dominicale, et/ou dans les EHPAD.

Former des laïcs et des diacres à la préparation de ces célébrations.

6 - Soutenir davantage l'engagement de celles et ceux qui souhaitent recevoir le sacrement du mariage.

Sous la responsabilité du Service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle

> *Avant la célébration :*

Proposer un itinéraire de type catéchuménal qui comprenne des étapes liturgiques, dont celle qui a lieu durant la journée diocésaine des fiancés.

Proposer à des couples des paroisses (en plus de ceux de l'équipe de préparation) de faire office de parrains-marraines afin de créer un lien fraternel et spirituel.

> *Après la célébration :*

Accompagner les jeunes couples afin qu'ils puissent grandir dans leur foi, la transmettre et trouver leur place dans les communautés chrétiennes. ●